

**SSGA SPDR ETFS EUROPE I PLC**

**78 Sir John Rogerson's Quay**

**Dublin 2**

**Irlande**

**Un Fonds à compartiments multiples à responsabilité séparée entre ses compartiments**

**Cet avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications doivent y être apportées afin de satisfaire aux exigences de celle-ci. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et les réglementations de celle-ci, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.**

**Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte exige une interprétation différente, tous les termes définis utilisés dans le présent avis auront la même signification que dans le prospectus de la Société daté du 1<sup>er</sup> avril 2025 (le « Prospectus »)**

**Date : 6 juin 2025**

**AVIS AUX ACTIONNAIRES**

Cher Actionnaire,

**SSGA SPDR ETFs Europe I plc (la « Société »)**

<b>Nom du Compartiment</b>	<b>ISIN</b>
SPDR J.P. Morgan Saudi Arabia Aggregate Bond UCITS ETF  (le « Compartiment »)	IE000QRDCYW2

Nous vous adressons ce courrier en votre qualité d'Actionnaire du Compartiments afin de vous informer des modifications suivantes apportées au supplément (le « Supplément ») relatives au Compartiment ci-dessus. Ces modifications prendront effet le 20 juin 2025 ou à la date à laquelle les Suppléments révisés seront approuvés par la Banque centrale.

La stratégie de suivi d'Indice du Compartiment concerné sera modifiée pour passer d'une stratégie d'échantillonnage stratifié à une stratégie de réPLICATION. Des informations concernant la stratégie de réPLICATION sont fournies dans la section « Informations générales » du Prospectus, sous la rubrique « Fonds indicIELS ».

En outre, nous introduisons une langue de divulgation dans le Supplément relative à l'utilisation de limites de diversification accrues. Aux fins de réPLiquer l'Indice avec précision, le Compartiment utilisera les limites de diversification accrues disponibles au titre de la Règle 71(1) de la Réglementation OPCVM. Ces limites autorisent le Compartiment à détenir des positions sur des sous-jacents individuels de l'Indice émis par le même organisme à hauteur de 20 %.

***Informations complémentaires***

Pour toute question, veuillez prendre contact avec l'équipe Ventes et Assistance des ETF SPDR, à l'adresse suivante [spdrseurope@ssga.com](mailto:spdrseurope@ssga.com).

Information Classification: General

Administrateurs : Barbara Healy, Jennifer Fox, Tom Coghlan et Kathleen Gallagher (australienne)

Enregistrée en Irlande : Numéro d'immatriculation de la Société : 493329

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,

*Barbara Healy*

**Administrateur**

**SSGA SPDR ETFs Europe I plc**